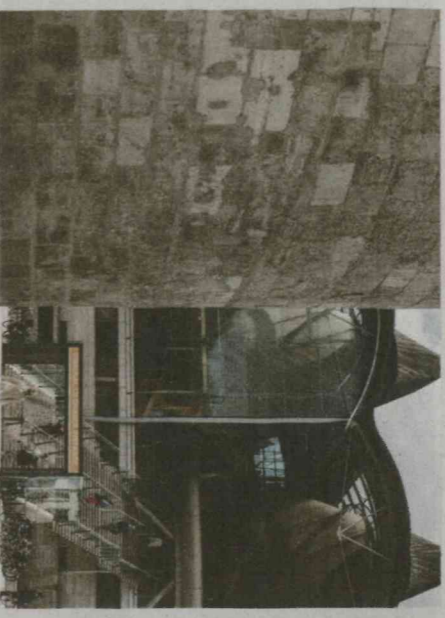


## Chronique du tribunal...

### « Arrêtez le cannabis, ça ira mieux »

Récit d'une audience de comparutions immédiates au TGI de Bordeaux.



Franck, dissipé dans le box, est sèchement tancé par le président : « Vous regardez le tribunal et vous mécoulez. » Le trentenaire a donné du fil à retordre à la suite d'une arrestation musclée pour outrage. « De 1 h à 7 h du matin, vous n'avez cessé les insultes au commissariat, explique la juge. Vous avez saigné de la main et de la tête à force de vous cogner. Vous avez déchiré la housse du matelas. Je passe sur les doigts d'honnour... et enfin vous avez badigeonné d'excréments les vitres et les murs de la cellule. » Franck ne se souvient de rien : « Ça paraît facile, mais je n'ai aucune image en tête; je jure que c'est pas un système de défense. C'est un comportement incorrect, ok, mais on vous met dans une cage sans toilettes, sans papier... Je ne sais pas d'où vient cette haine en moi, je dois aller voir quelqu'un. » La juge saisit la balle au bond : « Depuis 2008, on vous demande de vous prendre en charge, vous avez déjà été condamné pour outrage, pour des violences. » Le prévenu se plaint : « Le Spip (1), c'est compliqué car je suis saisonnier, je bouge tout le temps. Je suis censé faire quoi ? Rester au chômage pour être suivi ? - Vous pourriez travailler en ville ! » Franck se mord les lèvres pour ne pas sortir de ses gonds. Le procureur évoque un comportement « erratique » et veut six mois dont un ferme. Le tribunal suit et consent à aménager la partie ferme si le prévenu apporte des garanties. Voici Kader, 21 ans, lui aussi dans le box pour outrages. Une partie des victimes, tous gendarmes, s'est déplacée au tribunal. Six mois plus tôt, le prévenu avait déjà commis des violences contre le commandant de la gendarmerie. « Vous être très défavorablement connu des forces de l'ordre », commente la juge. Cette fois, Kader a été interpellé après avoir

bousculé une vieille dame dans la rue. « L'histoire part de la puis c'est l'escalade : vous trottiez les gendarmes de fils de putes, vous vouliez baiser leurs mères, vous les menaciez d'un sabre, vous leur proposez une 'suctette marocaine', puis sous en mordez un. Ils n'ont pas d'autre moyen que d'utiliser le taser pour vous le faire lâcher. Vos explications ? » Le dialogue de sourds commence. « Ben oui, j'ai fait tout ça certes, mais ils ont pas été aimables avec moi. - Ils ne sont pas payés pour ça. - Certes, mais j'avais pas de raison d'être amené à la gendarmerie. - Si, vous avez menacé les gendarmes. - C'était ni un sabre ni une matraque, mais un câble électrique. - Alors pourquoi l'avois jeté dans la Garonne ? - Certes... - Depuis un an, c'est un festival, vous passez tout le temps devant le tribunal. - Certes, j'ai de mauvaises fréquentations. - Là, vous êtes seul. » La juge lit le rapport de l'expert psy : une personnalité paranoïaque suractivée par la consommation de cannabis. « Arrêtez le cannabis et vous verrez que ça ira mieux. Vous n'avez pas de pathologie psychiatrique, vous n'êtes pas schizophrène - Ça veut dire quoi ça ? » L'avocate s'interpose : « Je ne comprends rien : la dernière fois, le tribunal avait ordonné une hospitalisation pour schizophrénie ! Est-il vraiment accessible à une sanction pénale ? J'assume ne pas être très à l'aise avec ce dossier. Depuis qu'il a arrêté son traitement, il a l'air d'aller mieux. » L'avocate de la partie civile confond un peu plaidoirie et réquisitions... et le proc' s'impatiente. Lapidaire, il demande huit mois dont quatre ferme avec mandat de dépôt. Maintien en détention pour quatre mois confirmée par le tribunal. Kader quitte le box le regard vide.

Guillaume PANTAGNAN

(1) Spip, Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

## Pour une bouffée d'air frais

L'Enseignement catholique de Gironde est souvent précurseur dans l'éducation et l'enseignement. Une fois de plus, ses innovations étaient mises en avant à travers trois journées de partage de projets.



L'ipad remplace les manuels scolaires et les ardoises !

Ph Emmanuel Vilbois

L'Enseignement catholique a souvent servi de tests à des initiatives reprises ensuite plus largement. En Gironde, l'innovation est ainsi comme une seconde nature pour les établissements qui font preuve d'une imagination sans borne quand il s'agit de motiver les élèves, d'impliquer les parents et d'inciter chacun à donner le meilleur. Les 19, 22 et 23 mai, trois journées étaient ainsi dédiées aux établissements, « pour que chacun montre ce qui fonctionne, partage ses expériences, pose les bonnes questions et trouve des réponses éducatives, précise Isabelle des Bourboux, directrice diocésaine de l'Enseignement catholique girondin. Notre objectif est de former des formes d'esprit chez les jeunes qui leur permettent d'affronter les problèmes et de prendre leurs responsabilités, une fois adultes. »

Une petite trentaine de projets étaient ainsi mis à l'honneur et des ateliers pertinents et des ateliers multiples, l'interdisciplinarité et la mixité, mais de nombreux projets utilisent la technologie numérique. « Nous avons voulu échanger sur notre cœur de métier, précise Isabelle des Bourboux. Pour nous, l'éducation est création, pour la croissance de l'Homme et la construction de la société, comme le redit le premier axe de notre projet vers 2030. L'innovation, c'est l'introduction de quelques nouveautés dans les coutumes,

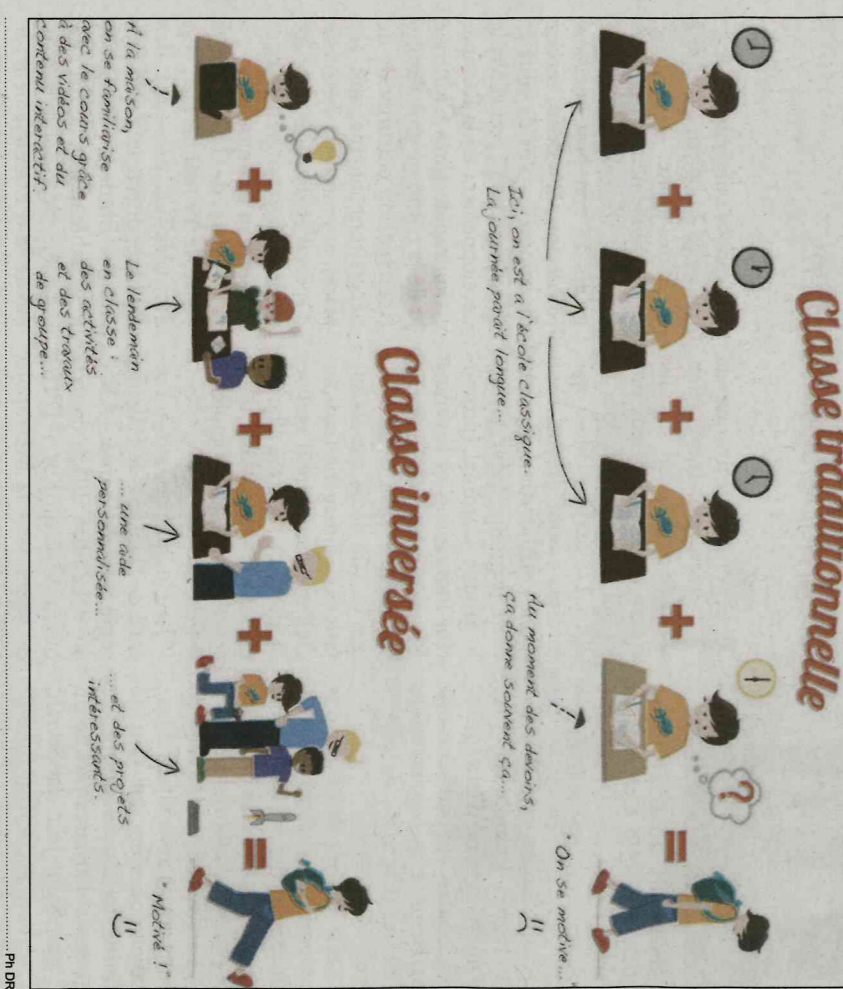
les usages ou les actes, selon un sens défini au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit pas de faire nouveau, mais de faire mieux. » Le collège Saint-Louis/Sainte-Thérèse, de Bordeaux, a ainsi mis en œuvre un projet ambitieux de classe Ipad : « Nous avons engagé une réflexion en 2012 et ouvert la première classe en septembre 2013, raconte Emmanuel Vilbois, chef d'établissement et professeur d'SVT. Aujourd'hui, l'établissement compte une classe numérique par niveau et deux classes mobiles (bien sûr) où les élèves ont accès à des Ipad; enfin, toutes les classes sont très équipées en numérique. » On n'a plus le choix, constate Laurent Mély, professeur de maths, cela fait partie aujourd'hui du programme. » Ce dispositif est proposé aux familles à l'inscription au collège; il booste la créativité, améliore la qualité

de travail, incite à l'approfondissement des connaissances, développe les compétences numériques, les inconvénients pointés par les familles et le collège touchent essentiellement l'exploitation de l'outil numérique : « Les familles doivent contrôler l'usage de l'Ipad, insiste Emmanuel Vilbois. Mais parfois, les enfants refusent de montrer leur travail sur cet outil aux parents qui n'ont pas toujours les compétences nécessaires pour passer outre. Nous constatons cependant que les enfants des classes numériques ont un meilleur niveau que les autres. » C'est une réelle plus-value pour les enfants qui sont bien plus réceptifs, note Vivien Bezelgues, professeur de musique. C'est une bouffée d'air frais au niveau professionnel. »

Les élèves ont leur cours en ligne et bénéficient de l'ajout de vidéos ou de contenus supplémentaires, ce qui a permis à Emmanuel Vilbois de mettre en place une classe inversée: hier, l'enfant assistait à un cours en classe, écoutait le professeur et montrait sa compréhension à travers des exercices effectués à la maison. « Aujourd'hui, un contenu numérique est transmis avant le cours, ce peut être du texte, des images ou de la vidéo; l'élève le consulte à son rythme à la maison, explique Emmanuel Vilbois. Pendant le cours, le professeur répond aux questions, vérifie que la notion est acquise; et il reste du temps pour l'expérimentation, la manipulation et les activités pédagogiques. Cela change la façon de faire, les supports et les méthodes pédagogiques sont plus variés, les jeunes sont bien plus motivés. »

La classe inversée au collège Saint-Louis/Sainte-Thérèse représente environ un tiers du temps scolaire.

L'outil numérique entre aussi dans l'initiative de Jean-Baptiste Arrizabalaga, professeur de musique au collège Saint-Céné, à Bordeaux. Avec des profs de musique de huit établissements en France, contactés via les réseaux sociaux, il a mis en place en janvier dernier des Méta-cours pour ses classes de 4<sup>e</sup>. « Les élèves créent des cours pour d'autres élèves, explique le professeur. Ils ont diverses ressources à leur disposition et expérimentent un sujet qu'ils soumettent à d'autres classes. Ils choisissent le contenu, déterminent les compétences à mettre en œuvre, le tout de manière autonome. » « On travaille sur la création autour de ce qu'on aime, témoigne Simon, 14 ans. Cela nous donne envie de le partager. On est un peu à la place du prof et cela nous donne plus envie de travailler. La difficulté est de trouver les caractéristiques et les barèmes pour évaluer, on se met à la place de l'élève pour savoir si ce qu'on propose est faisable... »



Martine-Paul FINOUX